



## Acces contrat prevoyance groupe

Par **oberkville**, le **12/03/2010** à **20:03**

Bonjour,

Je perçois une pension d'invalidité prévue alors que j'étais chez un certain employeur. Depuis mon licenciement il y a quelques années, celui-ci à changer plusieurs fois de courtiers et de compagnies d'assurance et les termes du contrat ont été modifiés! J'aimerais prendre connaissance des clauses du contrat de prévoyance qui était en vigueur à l'époque où j'y adhérais (avant mon licenciement de l'entreprise). La compagnie d'alors refuse ma demande d'accès à ces informations du fait que c'est un contrat de groupe!

Comment puis-je faire pour en prendre connaissance?

C'est important car ils ont déjà tentés de supprimer ma pension et je n'ai rien d'officiel pour prouver le contraire.

Merci infiniment de m'apporter votre aide.

GV